

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/09-458-229 du 04/05/2009

PROGRAMME EUROPEEN « JULES VERNE » DE MOBILITE ENSEIGNANTE - APPEL A CANDIDATURES - ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

Référence : BO n 14 du 2 avril 2009 <http://www.education.gouv.fr/cid24258/menc0900156c.html>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : M. MELKA - Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 74

Un nouveau dispositif de mobilité internationale, à destination des enseignants titulaires de l'enseignement public est mis en place dès la rentrée scolaire 2009. S'ajoutant aux dispositifs déjà existants, il offre la possibilité d'une immersion éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une année scolaire complète.

La circulaire 2009-050 du 31 mars 2009 définit le cadre général de ce séjour professionnel annuel à l'étranger, qui concerne à la fois les enseignants du 1^{er} et 2nd degré. Elle précise les objectifs et caractéristiques de ce programme et les modalités de son déroulement. Si, comme l'indique la circulaire précitée, le pilotage de ce nouveau dispositif est national, la responsabilité est laissée aux académies du recueil et de la première sélection des meilleures candidatures.

J'accorde une importance toute particulière à ce dispositif qui permettra de renforcer significativement nos liens avec nos partenaires et vous demande d'y accorder toute l'attention nécessaire, étant donné le calendrier très contraint auquel nous devons nous conformer.

Pour l'académie d'Aix-Marseille, le nombre de postes offerts est de 13 (treize) pour la rentrée scolaire 2009.

Les candidats inscriront donc prioritairement leur projet dans le cadre de partenariats que l'académie a déjà noués avec des pays étrangers et plus particulièrement certaines de leur région, qui, pour mémoire, sont l'Angleterre (Kent), l'Ecosse (Glasgow), Italie (Piémont, Ligurie, Val d'Aoste), l'Allemagne (Hambourg, Rhénanie du Nord Westphalie), l'Espagne (Andalousie), les Etats-Unis (Wisconsin), le Maroc (Tanger-Tétouan) et le Sénégal.

Leur liste est accessible sur ce lien :

http://www.ac-aix-marseille.fr/public/jsp/site/Portal.jsp?page_id=597

Toutefois, seront recevables les candidatures s'appuyant sur un partenariat avéré d'établissements, même si ce partenariat concerne d'autres pays ou régions que les partenariats officiels de l'académie.

Dans le dossier de candidature, les candidats mettront en avant les bénéfices attendus pour eux-mêmes mais aussi pour leur établissement (école, collège, lycée ou lycée professionnel).

Le site académique vous informe d'ores et déjà de ces dispositions et permet le téléchargement des formulaires de candidature spécifiques à chaque degré d'enseignement ; ces formulaires sont également disponibles en annexe à la présente note.

L'ensemble des dossiers seront transmis le 7 mai 2009 au plus tard sur la messagerie de la DAREIC (ce.dareic@ac-aix-marseille.fr) , sous couvert des IEN de circonscription puis des IA-DSDEN pour les enseignants du 1^{er} degré et sous le couvert des chefs d'établissement puis des IA-DSDEN pour ceux du 2nd degré.

Ces candidatures seront évidemment assorties des avis circonstanciés nécessaires.

Tous les candidats dont les dossiers auront été reçus à la date fixée seront ensuite convoqués pour un entretien par une commission académique, qui permettra d'évaluer et d'apprécier la qualité de leur dossier, de leur motivation, de leur aptitude à s'adapter au pays d'accueil souhaité ainsi que la solidité du partenariat dans lequel s'inscrit leur candidature.

Ces entretiens seront organisés entre le 11 et le 14 mai 2009.

Les dossiers revêtus d'un avis favorable doivent être transmis au ministère pour le 15 mai 2009, délai de rigueur.

La liste des candidats retenus pour chaque académie, sera connue à la fin du mois de mai 2009 et un stage de regroupement académique obligatoire de préparation sera organisé afin d'aider les candidats à préparer au mieux ce séjour professionnel long à l'étranger.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités



Dossier de candidature au programme « Jules Verne » Candidat du premier degré – Académie Aix-Marseille

1. Etat civil

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Age :

1.4 Né(e) le (jj/mm/aa) :

1.5 Situation de famille :

1.6 Nombre et âge des enfants :

1.7 Nombre et âge des enfants partant avec vous :

1.8 Votre conjoint(e) vous accompagne-t-il(elle) ?

2. Situation administrative

2.1 Titulaire :

2.2 Néo-titulaire :

2.3 Echelon :

2.4 Langue enseignée :

3. Compétences linguistiques et multimédia

3.1 Langues :

3.1.1 Auto-évaluation en langues (utiliser les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1.					
2.					
3.					
4.					

3.1.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :

3.2 Multimédia

3.2.1 Logiciels maîtrisés :

3.2.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en multimédia (à joindre au dossier) :

Nom du candidat



4. Etablissement

- 4.1 Académie et inspection académique :
- 4.2 Nom de l'école :
- 4.3 Adresse de l'école :
- 4.4 Courriel de l'école :
- 4.5 Téléphone de l'école :
- 4.6 Fax de l'établissement :
- 4.7 Nom et prénom du directeur/de la directrice de l'école :

5. Préférences géographiques/indiquer un pays ou une zone géographique

- 5.1 Choix n°1 :
- 5.2 Choix n°2 :
- 5.3 Choix n°3 :

6. Structure d'accueil

6.1 Le cas échéant, lieu d'accueil identifié :

- 6.1.1 Etablissement scolaire :
- 6.1.2 Pays :
- 6.1.3 Nom de l'établissement :
- 6.1.4 Adresse de l'établissement :
- 6.1.5 Courriel de l'établissement :
- 6.1.6 Téléphone de l'établissement :
- 6.1.7 Fax de l'établissement :
- 6.1.8 Nom et prénom de la directrice/du directeur, du chef d'établissement :

- 6.2.1 Fondation gestionnaire d'établissements éducatifs publics :
- 6.2.2 Pays :
- 6.2.3 Nom de la fondation :
- 6.2.4 Adresse de la fondation :
- 6.2.5 Courriel de la fondation :
- 6.2.6 Téléphone de la fondation :
- 6.2.7 Fax de la fondation :
- 6.2.8 Nom et prénom de la directrice/du directeur de la fondation :

7. Le cas échéant, séjours à l'étranger

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction

Nom du candidat



8. Présentation du projet en 500 mots maximum (contenu, inscription dans le projet d'établissement et de la politique académique, motivations, objectifs, projets de réinvestissement au retour)



Dossier de candidature au programme « Jules Verne » Candidat du premier degré – Académie Aix-Marseille

AVIS MOTIVE DE L'IEN

Afin d'éviter une interruption de séjour et compte tenu des difficultés d'adaptation en milieu étranger, le candidat devra avoir fait preuve, au cours des dernières années, d'un bon équilibre physique et psychologique

1. Nom et prénom du candidat

1.1 Le candidat enseigne-t-il une langue ? Laquelle

2. Avis sur le candidat

2.1 Aptitudes à effectuer un séjour à l'étranger

2.2 Motivations du candidat

3. Projet d'école

3.1 La candidature s'inscrit-elle dans un partenariat ? Lequel ?

3.2 La candidature répond-elle à un programme ou projet d'ouverture de l'école à l'international ? Lequel ?

3.3 La candidature répond-elle à la politique linguistique de la circonscription ?

3.4 Le projet de l'enseignant implique-t-il d'autres membres de l'équipe pédagogique ou d'encadrement ? Lesquels ?

Nom du candidat



4. Bénéfices attendus

4.1 Pour l'enseignant

4.2 Pour l'école

AVIS

Très réservé

Réservé

Favorable

Très favorable

A, le

Nom de l'Inspecteur

Signature et cachet de l'Inspecteur



Dossier de candidature au programme « Jules Verne » Candidat du second degré – Académie Aix-Marseille

1. Etat civil

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Age :

1.4 Né(e) le (jj/mm/aa) :

1.5 Situation de famille :

1.6 Nombre et âge des enfants :

1.7 Nombre et âge des enfants partant avec vous :

1.8 Votre conjoint(e) vous accompagne-t-il(elle) ?

2. Situation administrative

2.1 Agrégé :

2.2 Certifié bi-admissible :

2.3 Certifié :

2.4 PLP :

2.5 Echelon :

2.6 Discipline(s) enseignée(s), le cas échéant dans un dispositif spécifique (Abibac, SI, SELO, classe bilingue) :

3. Compétences linguistiques et multimédia

3.1 Langues :

3.1.1 Auto-évaluation en langues (utiliser les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

3.1.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :

Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1.					
2.					
3.					
4.					

3.2 Multimédia

3.2.1 Logiciels maîtrisés :

3.2.2 Le cas échéant, diplômes ou certificats en multimédia (à joindre au dossier) :

Nom du candidat



4. Etablissement

4.1 Académie (et, le cas échéant, inspection académique) :

4.2 Nom de l'établissement :

4.3 Adresse de l'établissement :

4.4 Courriel de l'établissement :

4.5 Téléphone de l'établissement :

4.6 Fax de l'établissement :

4.7 Nom et prénom du chef d'établissement :

4.8 Type d'établissement :

- Collège
- Lycée d'enseignement général et technologique
- Lycée professionnel
- Lycée polyvalent

5. Préférences géographiques/indiquer un pays ou une zone géographique

5.1 Choix n°1 :

5.2 Choix n°2 :

5.3 Choix n°3 :

6. Structure d'accueil

6.1 Le cas échéant, lieu d'accueil identifié :

6.1.1 Etablissement scolaire :

6.1.2 Pays :

6.1.3 Nom de l'établissement :

6.1.4 Adresse de l'établissement :

6.1.5 Courriel de l'établissement :

6.1.6 Téléphone de l'établissement :

6.1.7 Fax de l'établissement :

6.1.8 Nom et prénom du chef d'établissement :

6.2.1 Fondation gestionnaire d'établissements éducatifs publics :

6.2.2 Pays :

6.2.3 Nom de la fondation :

6.2.4 Adresse de la fondation :

6.2.5 Courriel de la fondation :

6.2.6 Téléphone de la fondation :

6.2.7 Fax de la fondation :

6.2.8 Nom et prénom de la directrice/du directeur de la fondation :



7. Le cas échéant, séjours à l'étranger

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction

8. Présentation du projet en 500 mots maximum (contenu, inscription dans le projet d'établissement et de la politique académique, motivations, objectifs, projets de réinvestissement au retour)



Dossier de candidature au programme « Jules Verne » Candidat du second degré – Académie Aix-Marseille

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Afin d'éviter une interruption de séjour et compte tenu des difficultés d'adaptation en milieu étranger, le candidat devra avoir fait preuve, au cours des dernières années, d'un bon équilibre physique et psychologique

1. Nom et prénom du candidat

1.1 Discipline(s) enseignée(s) dans une section spécifique (Abibac, SI, SELO, classe bilangue)

2. Avis sur le candidat

2.1 Aptitudes à effectuer un séjour à l'étranger

2.2 Motivations du candidat

3. Projet d'école

3.1 La candidature s'inscrit-elle dans un partenariat ? Lequel ?

3.2 La candidature répond-elle à un programme ou projet d'ouverture de l'école à l'international ? Lequel ?

3.3 La candidature s'inscrit-elle dans le cadre d'un projet d'ouverture dans le domaine linguistique ? Lequel ?

Nom du candidat



3.4 Le projet de l'enseignant implique-t-il d'autres membres de l'équipe pédagogique ou d'encadrement ? Lesquels ?

4. Bénéfices attendus

4.1 Pour l'enseignant

4.2 Pour l'établissement

AVIS

Très réservé

Réservé

Favorable

Très favorable

A, le

Nom du Chef d'établissement

Signature et cachet du Chef d'établissement